

Depuis 5 ans, les écoles de Garges ont mis en place la Semaine des Langues, en partenariat avec le Programme de Réussite Educative (PRE), pour valoriser les langues maternelles des enfants Gargeois. Cette année, elle se déroulera du **lundi 23 au vendredi 27 mars.**

Concours d'affiches

Les élèves des écoles et collèges de la Ville, ont travaillé dur pour proposer une affiche pour la Semaine des langues. Trois affiches ont été sélectionnées, mais le choix final a été fait par le public sur les réseaux sociaux!

Programme

Tout au long de cette semaine, vous pourrez assister à des diffusions de courts métrages sur la thématique des langues en première partie de film, au cinéma Jacques Brel. Les élèves du collège Henri Wallon donneront aussi des cours d'initiation en langues étrangères, le lundi, mardi,

jeudi et vendredi, de 16h à 17h, puis de 17h à 18h. Le PRE et l'association DULALA (d'une Langue à l'Autre) vous proposeront un temps d'échange sur la transmission des langues maternelles et un atelier de création d'une boîte à histoire plurilingue, le **mercredi 25 mars**, de 14h à 17h, au centre social et culturel Dulcie September.

Pendant cette Semaine des Langues, une vingtaine de structures (Ville, associations, écoles, collèges), proposeront de nombreuses actions autour des langues, ponctuées de rencontres entre parents, enfants et professionnels.





Bravo aux élèves des écoles et collèges de la Ville, pour leur participation à la création de ces affiches !

+ d'infos Retrouvez le programme complet sur villedegarges.fr

VOS RENDEZ-VOUS

ATELIER THÉÂTRE
"LA CIVILISATION
C'EST PAR OÙ?"

Lecture de textes Samedi 29 février, à 15h Médiathèque Intercommunale Elsa Triolet



ELECTIONS
MUNICIPALES 2020:
1ER TOUR

Dimanche 15 mars, de 8h à 20h



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

7000

c'est le nombre de langues existantes dans le monde.



MATHÉMATIQUES RIME AUSSI AVEC LUDIQUE!

Aurore Kac, coordonnatrice de l'Education Nationale, porteuse du projet « les défis mathématiques », nous explique le déroulement et l'intérêt de ce dispositif pour nos jeunes Gargeois.



Garges Hebdo : Le 5 mars prochain aura lieu le défi mathématiques, pouvezvous vous présenter et nous expliquer votre rôle ?

Aurore Kac: Je suis Aurore Kac, coordonnatrice de 1'Education Nationale, rattachée au réseau ELUARD, comprenant le collège et les six écoles rattachées. Depuis l'année dernière, l'idée est de proposer aux élèves de toute la Ville de Garges, un défi mathématiques, en lien avec le plan Villani-Torossian, qui est préconisé dans toutes les écoles. En effet, les petits Français, ont des résultats en mathématiques qui nécessitent qu'on accorde un peu plus de temps à cette discipline, dans tout ce que nous pouvons engager avec eux, dans et hors la classe.

GH: Pouvez-vous nous expliquer le projet du défi mathématiques et l'intérêt pour les enfants d'y participer?

A.K: Le défi mathématiques, c'est proposer aux enseignants de travailler avec leurs élèves, les mathématiques de manière plus ludique. C'est l'idée qu'ils puissent coopérer pour relever des défis dans divers domaines: géométrie, logique, nombres et calculs... Cela permet aux élèves qui ont un apriori par rapport à cette discipline, de voir les mathématiques sous un autre angle et que cela devienne un jeu pour eux.

GH: Existe-t-il d'autres dispositifs mis en place ayant le même objectif?

A.K: On travaille d'autres disciplines dans cette idée du ludique et de rencontres, avec les Jeux Gargeois, que nous organisons également sur

toute la Ville, pour tous les élèves de la petite section de maternelle jusqu'à la sixième. Les enseignants sont invités à travailler, avec leurs élèves, autour des disciplines de l'éducation physique et sportive. Une rencontre finale est ainsi proposée, afin de permettre aux élèves de se retrouver avec d'autres classes du réseau. Il y a également un projet autour de la citoyenneté qui est proposé aux classes du cycle 3, du CM1 à la sixième, qui s'intitule le Parcours Citoyen jeune. Ce projet permet aux classes inscrites de pouvoir rencontrer des personnes sur le terrain Gargeois: institutions, associations... afin de les aider à construire leur âme de citoyen!

+ d'infos villedegarges.fr

LES PHOTOS DE LA SEMAINE



- 1. Le centre social et culturel du Plein Midi, à la Philharmonie de Paris, dans le cadre du projet
- 2. Atelier d'initiation au théâtre d'ombres, en lien avec le spectacle Natchav, à l'Espace Lino Ventura, le 20 février
- 3. Spectacle pour les enfants de la crèche comme à la maison, au gymnase Allende Neruda,
- 4. Le centre social et culturel du Village, au Salon de l'Agriculture, le 22 février







En place **depuis le 1^{er} janvier 2020**, le dispositif d'autorisation préalable de mise en location d'un logement, appelé « Permis de louer », permet de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.

Qui est concerné?

Tous les logements situés dans le secteur d'exercice du Permis de louer sont concernés dès lors qu'il s'agit d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire.

Validité et sanction

La demande (formulaire cerfa 15652*01 et diagnostics) doit être déposée auprès de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France ou bien directement en mairie de Garges-lès-Gonesse (par voie postale ou par mail à permisdelouer@ villedegarges.com). Une visite du logement sera ensuite organisée pour vérifier son état et sa conformité au Règlement Sanitaire Départemental et au Code de la Santé Publique. Une fois validé, le Permis de louer est valable jusqu'à la prochaine remise en location du logement. La mise en location d'un logement sans autorisation encourt une suspension du versement des aides au logement (APL), mais aussi une amende allant jusqu'à 5000 euros. La procédure pénale peut amener à une amende allant jusqu'à 300000 euros, dès lors que le propriétaire a loué son logement en infraction avec les règles d'hygiène.

+ d'infos Direction du Développement, de l'Aménagement et de l'Habitat © 01 34 53 32 47 - villedegarges.fr

RETROUVEZ VOTRE GARGES L'HEBDO EN VIDÉO EN REGARDANT

GARGES LE JT

SUR WWW.VILLEDEGARGES.FR









Elections: Pensez à la procuration

Il se peut que le jour d'une élection vous soyez absent. Vous pouvez alors voter par procuration. Il vous suffit de choisir une personne de confiance pour voter à votre place. Cette personne doit obligatoirement être inscrite sur les listes électorales dans la même ville que vous. Elle doit voter selon vos consignes. Pour faire les démarches il faut vous rendre dans un commissariat, une gendarmerie ou le tribunal dont dépend votre domicile.





La semaine presque sans écran

Jusqu'au 6 mars 2020, venez participer à la semaine presque sans écran, 10 jours pour réfléchir ensemble à la place des écrans dans notre quotidien. Cette dizaine de jours est rythmée par diverses animations qui permettent à tous d'être sensibilisés face aux risques de la surexposition aux écrans, mais aussi d'apprendre à utiliser le numérique en toute sécurité et de façon créative. Un moment de partage et d'apprentissage pour tous. Retrouvez le programme de ces 10 jours sur le site de la Ville.

+ d'infos villedegarges.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ELSA TRIOLET

Livres comme l'air - Festival de littérature jeunesse & salon du livre jeunesse

Thème : les animaux Du mardi 25 février au samedi 28 mars

Le Festival de littérature jeunesse, organisé par la Communauté

d'Agglomération de Roissy-Pays-de-France fête sa 12^{ème} édition autour de la thématique des animaux.

Spectacle Fif i Brindacier (d'après Astrid Lindgren)

Par le Théâtre de la Vallée

Mercredi 26 février, à 15h À partir de 4 ans.

Entrée gratuite sur inscription 01 39 93 82 83

DANS MON QUARTIER

Festival image par image lusau'au 1^{er} mars

Jusqu'au 1^{er} mars Cinéma Jacques Brel

Maif Numérique Tour Jusqu'au 6 mars Parvis de l'Hôtel de Ville

Odah et Dako

Le 7 mars, à 20h30 Espace Lino Ventura





ESPACE LINO VENTURA

Avenue du Général de Gaulle / © 01 34 53 31 00 espacelinoventura@villedegarges.com

Hors les murs Par les fenêtres

Théâtre

Vendredi 6 mars, à 20h30 Centre social et culturel du Plein Midi

Hors les murs Les 3 Mousquetaires, la série (Saison 2)

Théâtre

Vendredi 13 mars, à 19h Cinéma Jacques Brel et place de l'Hôtel de Ville

Hors les murs

Okami et les quatre saisons du cerisier

eune public

Mercredi 18 mars, à 10h et 16h Centre social et culturel Jean-Baptiste Corot

Jeudi 19 mars, à 10h, 15h30 et 18h

Centre social et culturel Dulcie September



GARGES S'EMBELLIT

► Travaux sur le réseau électrique

Lundi 2 mars 2020, entre 9h et 15h, en raison de travaux d'amélioration de la qualité de la distribution électrique, une coupure d'électricité se déroulera aux 28, 32, 32B, 40, Boulevard de la Muette et du 12 au 18 rue Jacques Decour.

► Travaux de branchements de gaz

Jusqu'au 13 mars 2020, en raison de la création de deux branchements de gaz, au 11 rue des Pêcheurs et au 105 Avenue de la Division Leclerc, la circulation est perturbée au droit du chantier et le stationnement est interdit.

▶ Déploiement de la fibre optique

Jusqu'au 23 Juin 2020, dans le cadre du déploiement de la fibre optique, l'opérateur Orange procède au remplacement de poteaux bois, dans diverses rues de la commune. Les rues concernées sont les suivantes :

- Avenue de Stalingrad
- Rue de Lorraine
- Rue d'Alsace
- Avenue Antoine Demusois
- Rue Edouard Branly
- Rue Jean Moulin
- Allée Claude Debussy
- Rue Maurice Ravel
- Avenue Sadi CarnotRue Hector Berlioz
- Rue Charles Gounod
- Impasse Dumant
- Rue d'Albert

Les places de stationnement sont ponctuellement condamnées, au droit des poteaux à remplacer.



Direction des Services Techniques © 01 34 45 40 00

CINÉMA JACQUES BREL

Retrouvez désormais le programme du cinéma Jacques Brel dans les différentes structures municipales, par téléphone au 01 34 53 32 26 mais aussi sur villedegarges.fr

ECO FUTÉ

ECONOMISEZ L'ÉLECTRICITÉ

Réfrigérateurs et congélateurs c'est environ 19% de la consommation électrique d'un ménage. Laissez refroidir les aliments chauds avant de les mettre au réfrigérateur et évitez d'ouvrir inutilement la porte ou de la garder ouverte.



N° UTILES

POLICE NATIONALE 24/24H Un seul numéro d'appel : © 17 POLICE MUNICIPALE

Place Henri Barbusse

© 0 800 095 140 (n°vert-appel grafuit depuis un poste fixe)

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 17h

TAXIS © 01 39 86 44 01Borne gare de

Garges Sarcelles

SERVICE D'URGENCES DENTAIRES Ouvert 7 j / 7

© **01 78 90 19 60** Centre de santé dentaire - 1 rue Degas PHARMACIE DE GARDE

DU DIMANCHE

② 32 37 (0,34 € TTC / min)

RDE SOS MÉDECINS 95 © 01 30 40 12 12

Vous pouvez également connaître la pharmacie de garde sur l'application mobile MonPharmacien, sur le site internet monpharmacien-idf.fr ou en contactant le commissariat de Sarcelles au © 01 34 38 37 37





Directeur de la publication : Maurice Lefèvre / Rédaction et photos : Direction de la Communication et des Relations Publiques de Garges-lès-Gonesse, DR / Hôtel de Ville, BP 2 95141, Garges-lès-Gonesse cedex, © 01 34 53 32 00, Conception/Réalisation : CPP Imprimé sur du papier recyclé / ISSN 1627-5594

